



Association sportive du Golf de Valgarde

Chemin de Rabasson 83130 LA GARDE

Téléphone: 04.94.14.01.05

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

Entité	ASGV	Visa	
Émis le		Référence	
Auteur	Viviane GAD		
Objet	Réunion CA du 14 JUILLET 2014		

P = Présent Ex = Excusé Abst = Absent

PARTICIPANTS			PARTICIPANTS		
BACHELIER	Philippe	P	JANNIN	Philippe	EXC
COHEN	Claude	P	MALATERRE	Emmanuelle	P
DESSE	Marie Hélène	P	MILLET	Philippe	P
GAD	Viviane	P	MEDALIN	Claude	P
GAUME	Gérard	P	MERLIN	Michel	P
GLAUME	Michel	P	POMET	Guy	P
GUEVARA	Jacqueline	P	THOMAS	Catherine	P
			WEBER	Fabrice	P

1. TROPHEE SENIOR – CRITERIUM – GRAND PRIX

TROPHEE SENIORS. La proposition de tester le parcours selon l'ordre des trous homologué par la Fédération Française de Golf sous l'appellation 03 – VALGARDE GRAND PRIX a été acceptée.

Rappel : ce parcours se déroule depuis l'actuel trou n° 1 pour continuer sur l'actuel 11 jusqu'au 18, ensuite le joueur se rend à l'actuel 10 pour terminer par le 2 actuel jusqu'au 9.

En revanche, il ne sera pas possible de tester la formule départs concomitants du 1 et du 10 sur cette compétition parce qu'elle se déroule sur 2 jours, certains joueurs partiraient deux fois du 1 ou deux fois du 10.

Le Trophée se déroulera donc sur le nouveau tracé du parcours mais avec des départs seulement depuis le trou n°1. Des étiquettes seront placées dès le jeudi soir puis enlevées à la fin de la manifestation. Une affiche informera les intéressés au club house et de la rubalise matérialisera à la sortie du trou n°1 l'impossibilité de tourner à droite, le trou n°2 étant devenu le n° 11.

Le traçage du parcours se fera vendredi 9 avec l'arbitre.

GRAND PRIX

Le parcours sera celui indiqué plus haut (appellation FFG 03 – GRAND PRIX DE VALGARDE) en partant du trou n°1 pour les deux premiers jours. Pour le dernier jour, le départ se fera du trou n° 10, sur le même tracé, de sorte que l'arrivée se fasse au 18 et ne soit pas perturbée par les spectateurs qui suivent les joueurs.

Une idée tee-gift est sollicitée auprès des membres du bureau.

CRITERIUM Une réunion se tiendra très bientôt pour définir plus précisément les modalités de la compétition.

2. PROGRAMME ANIMATION ET COMPETITIONS DE CLASSEMENT

La prochaine compétition conviviale aura lieu le 26 juillet, ce sera un scramble, formule qui a fait ses preuves et convient à nos adhérents. Pour apporter de l'originalité au jeu, les joueurs ne seront autorisés à emporter chacun que trois clubs de leur choix et un putter.

Le départ sera en shot gun à 8h30, tenue blanche conseillée.

L'AS négociera avec les responsables du restaurant la suppression du verre apéritif qui était offert en début de repas, mais qui n'intéressait pas grand monde, contre une réduction du prix pour la formule plat – dessert – boisson – café.

Une autre compétition conviviale aura lieu le 24 août.

3. LE POINT TRESORERIE

La trésorière expose le point global qu'elle a fait sur la période 1er janvier / 14 juillet comme elle l'avait fait en 2013, toutes les factures attendues sont arrivées.

On constate une baisse des membres de 6% et de 4,6% du nombre de licences malgré une augmentation des inscriptions en juillet.

Les frais de fonctionnement de l'école de golf sont en déséquilibre dépenses – recettes comme attendu compte tenu des résultats des élèves qui participent de plus en plus aux compétitions régionales, et même au championnat de France pour deux d'entre elles.

Les enfants ne peuvent se déplacer qu'accompagnés par des adultes (deux adultes pour 6 enfants) et il faut compter environ 1 500 €/jour. Coût qui monte à 2 000 € pour le championnat.

Il y a une différence entre les équipes et l'école, l'AS prend en charge le coût de l'inscription pour les équipes, puisqu'elles participent au maintien d'une bonne image de Valgarde. Ce n'est pas le cas pour les élèves de l'école lorsqu'ils jouent individuellement.

Il est à noter la rigueur des capitaines d'équipes qui ont tous bien compris que la survie des équipes de Valgarde est liée à leur financement.

4.LE POINT SUR LE FONCTIONNEMENT DE LA CONVENTION SAGEM / ASGV

Le Président expose la situation des relations contractuelles SAGEM / ASGV.

A ce jour, il n'y a aucune modification officielle en ce qui concerne la convention qui a été signée pour 2014, dans le cadre de laquelle l'AS a pour obligation de gérer l'école de golf jusqu'à la fin de l'année.

Les engagements contractuels sont renouvelables par tacite reconduction mais il n'y a aucune obligation à le faire pour aucune des parties, chacune restant libre, chaque année, d'en modifier une ou plusieurs clauses.

Une lettre recommandée est nécessaire mais suffisante pour annuler la convention au gré de l'un des deux cocontractants. Si la SAGEM souhaite reprendre la gestion de l'école de golf pour elle-même ou pour la confier à un tiers, deux solutions se profilent :

- elle attend que la convention vienne à échéance normale de fin d'année et propose les modifications nécessaires à ce moment-là,
- ou bien, elle souhaite reprendre l'école dès septembre, ce qui suppose que l'AS reçoive une lettre recommandée au plus tard fin juillet pour une application des nouvelles dispositions au 1er septembre.

Il est donc préférable de ne pas prendre encore d'inscription des élèves, qui ne seraient valables que pour au plus trois mois, avant de connaître les intentions de la SAGEM. A noter que l'inscription à l'école de golf et la prise de licence sont dissociées, la première n'entraînant pas de facto la seconde.

Le Président rend ensuite compte des réunions qui ont eu lieu avec le Directeur Général de la SAGEM, d'abord en sa présence, puis l'AS étant représentée par Claude Cohen, son Vice-Président.

L'AS a demandé que Julien Millet soit autorisé à intervenir une fois par mois sur Valgarde pour continuer à s'occuper des enfants du groupe compétitions qui lui doit les excellents progrès constatés depuis qu'il l'a pris en mains, en juillet 2013.

Les professionnels actuellement présents sur le golf se sont opposés à cette venue et le Directeur-Général a expliqué qu'en vertu de la convention qui les lie à la SAGEM, lui-même ne peut leur imposer la présence de Julien Millet. Le Vice-Président de l'AS a rencontré les professionnels qui, malgré les explications fournies, ont maintenu leur position.

Certains parents des élèves du groupe compétition ont également rencontré le Directeur-Général et lui ont remis un dossier établissant un bilan de l'action depuis un an, lequel met en exergue l'importance du groupe dans les résultats obtenus par l'école d'une manière globale, notamment au niveau du championnat du Var.

Par la suite, des incompréhensions se sont fait jour, contribuant à la création de l'atmosphère un peu confuse qui règne entre les différents partenaires actuellement.

Le Président rappelle que la politique de développement d'un groupe compétitions avait été mise en place l'an dernier avec l'accord de tous les membres du bureau. Il regrette qu'une initiative aussi réussie ait pu se transformer en un échec pour la vie associative.

Une réunion se tiendra fin août pour faire un point plus précis sur la situation telle qu'elle se présentera alors et décider de la position de l'AS à cet égard.

En attendant, il interdit à toute personne membre du bureau de communiquer par mails transversaux.

5. FORUM DES ASSOCIATIONS

L'AS avait pris l'engagement de participer à cette manifestation qui se tiendra le 12 septembre 2014. Bien entendu, nous serons présents pour y représenter les valeurs de notre sport telles qu'elles ont été définies par la Fédération Nationale. Ce sera également une opportunité de présentation des activités de notre association.

